

CHANTRAINE INFOS



Site internet: www.mairie-chantraine.fr

ACTUALITÉS

Transfert de l'agence postale / mairie annexe

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le transfert de l'agence postale / mairie annexe au 7 Impasse Payonne (au sein de la Mairie Principale), a été réalisé conformément aux engagements pris. Nous avons pour objectifs : d'apporter un service au plus près des besoins de chacun ; d'optimiser nos ressources en y apportant de la multi-compétence et de la polyvalence ; de réaliser des économies pour la commune.



Le point d'accueil ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés : passeports et cartes d'identité) est ouvert depuis le 1^{er} septembre, toujours sur rendez-vous, au 03.29.69.19.19. Est également ouvert depuis cette date, le point accueil de **La Poste**, dont les plages horaires sont : lundi et mardi de 10H00 à 12H00 et de 13H00 à 16H00 ; mercredi de 10H00 à 12H00 ; jeudi et vendredi de 10H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H45. Une nouvelle boîte aux lettres est installée à cette adresse, celle du rond-point reste toujours en service. Nous ferons un point sur cette nouvelle organisation fin 2020, afin d'y apporter des modifications si nécessaire.

Ouverture à la promenade du site de l'étang

Le site de l'étang, joliment agrémenté ces dernières années, est désormais **ouvert au public**. Cet espace est exclusivement dédié à la promenade à pied, sur les plages horaires suivantes : de 08h00 à 20h00 du 1^{er} avril au 1^{er} novembre et de 10h00 à 17h00 du 2 novembre au 31 mars.



Le prochain objectif sera de construire une petite passerelle en bois sur le ruisseau qui en amont, alimente l'étang, permettant ainsi de faire le tour du plan d'eau. Lorsque des animations ou activités seront organisées, son accès pourra être limité ou interdit de manière temporaire. Il en est de même durant son entretien par les équipes communales.

L'arrêté municipal 2020/181 (consultable en mairie ou sur le site de la ville) régleme son utilisation. En effet, il est demandé de ne pas stationner vos véhicules dans son enceinte, de tenir vos chiens en laisse et de ramasser leurs déjections... La Ville de Chantraine décline toute responsabilité en cas d'accident et pour tous les préjudices que pourraient subir les personnes présentes. Nous vous invitons donc à venir découvrir ou re découvrir ce lieu, doté de sa **roue à augets** qui lui confère une certaine originalité. Bonne promenade !

La démocratie participative



Lors de notre campagne électorale, nous avons pour engagement d'instaurer une **relation élus / administrés** utile à la vie démocratique avec comme objectifs : de rendre les projets plus attractifs et les mesures plus efficaces ; de construire ensemble l'acceptation d'un dossier ; d'engendrer un réflexe participatif et de communication des élus et de créer du lien social entre les habitants. Aussi, dans ce cadre, nous souhaitons mettre en place **des groupes de travail** qui pourront échanger sur divers sujets tels que les services à la population, la solidarité, le bien vivre ensemble et la vie des quartiers, la sécurité publique, le cadre de vie, les animations diverses, les relations intergénérationnelles, l'environnement, la politique santé, le développement de la commune, la coopération intercommunale... Il sera également possible de travailler à la demande sur des dossiers spécifiques comme sur des aménagements de voirie et cibler les usagers concernés. Ces comités de réflexion seront constitués de chantrainois, d'élus, et pourquoi pas de membres d'associations, d'experts extérieurs, du Conseil des Jeunes.

Nous faisons donc d'ores et déjà **appel aux volontaires** qui souhaiteraient s'investir dans la vie de leur commune. Dans un premier temps, nous vous invitons à vous faire connaître en vous manifestant auprès de Sandrine Hingray, déléguée à la vie des quartiers au 03.29.69.19.19. Ensuite, il s'agira de préciser quel comité de concertation vous souhaitez intégrer. Votre avis est important. Vous souhaitez dessiner votre commune de demain alors n'hésitez pas, rejoignez-nous !

Covid-19



Attention à vous et aux autres. Le Covid-19 est toujours présent. Protégez-vous et n'hésitez pas à contacter la mairie en cas de besoin. Le C.C.A.S. reste à votre écoute et à la disposition des personnes confrontées aux difficultés des réalités quotidiennes. Soyons vigilants mais restons optimistes.

BLOC-NOTES

MCG = Maison Ch. Grandemange
® = précisions au fil des pages



SEPTEMBRE

Dimanche 13 : STAGE ÉTHOLOGIE, Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima.

Dimanche 20 : PORTES OUVERTES, Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima.

Jeudi 24 : CÉRÉMONIE de Commémoration de la libération de Chantraine, Municipalité & Association des Anciens Combattants, 2 rue Jules Ferry.

OCTOBRE

Dimanche 11 : LES PUCES COUTURIÈRES, L'atelier des Pucés, MCG.

Du L 19 au V 23 : ACCUEIL DE LOISIRS, Municipalité, MCG.

Dimanche 25 : STAGE ÉTHOLOGIE, Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima.

Samedi 31 : GRAND JEU D'HALLOWEEN, Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima.

Samedi 31 : HALLOWEEN, Conseil Municipal des Jeunes, MCG.®

Samedi 31 : SOUPE CONTÉE, Ranaventure, MCG.

NOVEMBRE

Mercredi 11 : CÉRÉMONIE de Commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918, Municipalité & Association des Anciens Combattants, Cimetière.

Dimanche 15 : STAGE ÉTHOLOGIE, Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima

Dimanche 29 : CHOUROUTE PAROISSIALE ET CONCERT VIOLONS, Les Loisirs Chantrainois, Maison paroissiale et église Saint-Pierre Fourier.

DÉCEMBRE

Dimanche 6 : FÊTE DE SAINT-NICOLAS, Municipalité et Conseil Municipal des Jeunes, MCG.®

Samedi 12 et Dimanche 13 : MARCHÉ DE NOËL, La Dynaboule Chantrainoise, MCG.

Dimanche 13 : STAGE ÉTHOLOGIE, Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima

Mardi 22 : GRAND JEU DE NOËL, Épinal Passion Cheval, Equ'Crin d'Olima

Le maintien des manifestations ci-dessus présentées dépend des mesures sanitaires liées au COVID-19, applicables aux dates pressenties.

SOMMAIRE

■ Actualités / Bloc-notes	Page 1
■ Le conseil municipal	Page 2
■ Vie scolaire	Page 2
■ Vie de la commune	Page 3
■ La mairie m'informe / Vie Associative / Vie Sociale	Page 4

Le Conseil Municipal



SÉANCE du 10 juillet 2020

Réuni sous la présidence de Monsieur Marc BARBAUX, Maire, le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous :

* **A procédé** à l'élection des délégués et suppléants devant constituer le collège électoral en vue de l'élection des sénateurs. Le Maire, après avoir procédé à la mise en place du bureau électoral, constaté que la condition de quorum était remplie, constaté qu'une seule liste de candidats avait été déposée, a invité le conseil municipal à procéder à l'élection des 7 délégués et des 4 suppléants. Après le vote du dernier conseiller, les membres du bureau électoral ont procédé au dépouillement des bulletins de vote. Suite au dépouillement, le Maire a proclamé élus les sept délégués et quatre suppléants de l'unique liste ayant été déposée, à savoir « *Chantraine Horizon 2026* ». **Les 7 délégués sont** : Marc Barbaux, Audrey Husson, Jean-Pascal Valdenaire, Sandrine Hingray, Jean-Daniel Boxberger, Brigitte Gille, Mickaël Robert. **Les 4 suppléants sont** : Elise Colin, Michel Aubert, Marie-Laure Mulot, Gérard Humblot.



* **A approuvé**, à l'unanimité, les délégations consenties au Maire, étant précisé que la Préfecture des Vosges a demandé, en date du 23 juin 2020, que les points des alinéas 15, 16 et 24 de la délibération n° 13 du 16 juin soient revus et précisés.

* **A décidé**, à l'unanimité, dans le cadre du marché de maintenance des installations thermiques (chauffage) et au regard du rapport d'analyse des offres présentées par le service technique de la mairie et en application des critères de jugement des offres : de retenir la Société COFELY comme opérateur économique, d'autoriser le Maire à signer ledit marché.

* **A décidé**, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer la convention avec le représentant de l'Etat en vue de la télétransmission des actes au contrôle de légalité et d'utiliser le dispositif proposé par le Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges (serveur Xactes fourni par la Sté SPL Xdémat) pour ladite télétransmission des actes.

Vie scolaire

Rentrée : point sur les mesures



Les événements, liés à la crise sanitaire COVID-19, nous ont obligés depuis mars à adapter les conditions de scolarisation des enfants pour respecter les différents **protocoles sanitaires** imposés. De nombreuses heures de concertation avec l'Éducation Nationale et au premier chef avec les deux Directrices (que nous remercions très sincèrement pour leur engagement, leur disponibilité et leurs conseils), nous ont donc conduits à adapter les entrées / sorties des écoles mais aussi les services périscolaires proposés par la mairie. De nombreuses informations tout au long de cette crise sanitaire nous ont été relayées en même temps qu'elles étaient annoncées publiquement, apportant parfois des difficultés dans l'application du protocole, dans la communication et dans la gestion des besoins supplémentaires en personnel, produits d'entretien, virucides, ceci dans le respect des règles de distanciation, de non brassage des groupes. A ce sujet, nous félicitons les parents pour leur compréhension et excellente adaptabilité et pour leur coopération future liée au respect des règles de distanciation et du port obligatoire du masque aux abords des écoles.

A quelques jours de la rentrée scolaire, nous ne savions toujours pas quel était le protocole sanitaire à mettre en place. Vous comprendrez donc que cela ne facilite pas notre travail de prévision et surtout d'information à votre égard. Cependant, à la demande de Monsieur le Maire, nous avons tout mis en œuvre pour permettre une rentrée scolaire dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Sous couvert d'une inscription 48 heures à l'avance, trois services périscolaires sont proposés : accueil périscolaire du matin avec petite collation **dès 7h30 à l'école maternelle Julia Colin pour les enfants des deux écoles** ; pause méridienne comprenant un temps de restauration scolaire, animation ou repos, **sur chaque école** ; accueil périscolaire de 16h30 à 18h00 avec possibilité de récupérer ses enfants à partir de **17h30 à la salle Micheline Leclerc pour les enfants des deux écoles**.

Toutefois, le nombre d'enfants étant limité notamment lors de la pause méridienne, s'il devait y avoir un manque de places, les enfants dont les deux parents travaillent seraient prioritaires. Yasmina Boussouak coordonne l'ensemble des activités périscolaires et, est bien entendu à votre écoute au 06 78 21 90 00 pour toute demande particulière et information sur les réservations. Enfin et pour la sécurité de tous et plus principalement celle de vos enfants, pour l'école Robert Desnos une dépose minute est définitivement mise en place sur les temps scolaires, le parking en haut de la maison Grandmange reste ouvert aux parents souhaitant stationner et le parking devant la salle Micheline Leclerc est quant à lui réservé aux enseignants et professionnels intervenant dans l'école. Merci encore une fois pour votre excellente compréhension et acceptation des mesures prises. Toute l'équipe municipale reste bien entendu à votre écoute si besoin.

École maternelle Julia Colin



Prévisions d'effectif école Maternelle Colin pour 2021 : nous ne sommes qu'en période de rentrée scolaire 2020, mais il faut déjà penser à la rentrée 2021 ! Les prévisions d'effectif sont obligatoires pour l'Administration, car nécessaires au bon fonctionnement des écoles. C'est sur la base de ces prévisions, qui doivent être établies au plus juste, qu'est étudiée la "carte scolaire", référentiel pour toute décision de fermeture/ouverture de classe. C'est pourquoi Madame Girardin, Directrice de l'École Maternelle Colin, en concertation avec le Service Education de la Mairie, demande aux parents d'enfant(s) susceptible(s) d'être scolarisé(s) à la rentrée 2021 (en tant que nouveaux élèves), de bien vouloir se manifester dès que possible (les prévisions doivent être transmises à l'Éducation Nationale mi-octobre). Cela concerne les enfants nés en 2018 (futurs nouveaux « Petits » en septembre 2021), en 2017 et 2016 (futurs nouveaux élèves « Moyens » et « Grands »), mais également ceux nés en 2019, en sachant que ces derniers, futurs « Tout-Petits », ne peuvent être admis à l'école qu'en fonction des places disponibles. **Répondre à cette enquête permet d'aider à établir des prévisions, mais ne tient pas lieu d'inscription.** L'inscription d'un enfant à l'École Maternelle Colin se fait en Mairie de Chantraine, dès le mois de mars 2021 pour la rentrée de septembre 2021. Merci à vous.

Effectif de la maternelle à cette rentrée : 89 élèves attendus à ce jour. 4 Tout-Petits, 28 Petits, 23 Moyens, 34 Grands, répartis entre les 4 classes de Danijela Popovic (TPS et PS), Sylvie Claudon (PS et MS), Laurence Thouvenin (MS et GS) et Anne-Marie Girardin (GS). L'effectif est donc en baisse (il y avait 100 élèves en 2019/2020), principalement dû au grand nombre d'élèves de GS passés au CP (38 !).

Laurence Thouvenin, précédemment en poste à Golbey, remplace Christine BARDY, partie en retraite. Arrivée également de Valérie Vasseur, qui assure la décharge de direction d'Anne-Marie Girardin et complète le temps partiel de Laurence Thouvenin.



DU CÔTÉ DE LA VIE DE LA COMMUNE

Travaux

L'école élémentaire : en raison d'une évolution des effectifs à l'école élémentaire (+ 16 élèves), nous avons préparé **une salle de classe supplémentaire**. Les travaux ont été entièrement réalisés, en régie, par notre équipe des services techniques. Ils ont consisté en la dépose de cloison, réaménagement du sol, mise aux normes de la luminosité et changement des matériels avec des équipements LED.



La fibre : dans le cadre de notre programme d'installation de la fibre, sachez que les travaux avancent au rythme prévu. En effet, **5 armoires** sont déjà installées ainsi qu'**une partie du câblage** en fibre. Une année de chantier est encore nécessaire. Nous vous remercions de votre patience.



Forêt et environnement

La forêt



Son avenir : depuis un certain temps, nous constatons que notre massif forestier s'appauvrit et qu'il est temps de réagir. Les conditions climatiques extrêmes de ces dernières années sur notre territoire ont engendré de multiples crises sanitaires en forêt. Ces dernières prennent la forme d'une importante prolifération de parasites, insectes et champignons qui provoquent de sérieux dépérissements dans les peuplements. Ainsi, les effets chauds et secs, ont entraîné une prolifération de scolytes dans les pressières et un manque d'eau dans les hêtraies. En priorité, nous allons procéder à l'automne à des coupes dans les secteurs fortement fréquentés par les promeneurs pour sécuriser les chemins. Restez

attentifs, évitez de vous éloigner des chemins surtout en période de vent. Les arbres sont fragiles et à tout moment peuvent tomber. Nous allons travailler avec la commission forêt sur un repeuplement de végétaux moins gourmands en eau. Il ne faut surtout pas laisser de grandes zones désertiques afin d'éviter un assèchement total des sols.

La chasse : à partir du 15 septembre, vous pourrez rencontrer des chasseurs sur vos lieux de promenade habituels. Nous vous rappelons que la chasse est ouverte de mi-septembre à fin février. Sur le territoire communal, la chasse est ouverte les jeudis et samedis matins et sur le secteur domanial les lundis, toute la journée. Attention ! Restez vigilants, des panneaux «attention chasse en cours» sont placés à l'entrée des grands chemins et non sur tous les petits sentiers sauvages. Si vous êtes dans une zone de traque, manifestez-vous par des cris pour que les chasseurs puissent vous protéger. Dans l'ensemble, la cohabitation sportifs chasseurs se passe bien, les actionnaires de chasse sont informés de la fréquentation intensive des usagers de la forêt en secteur péri-urbain.

Environnement

La commission a fait sa réunion de rentrée, le jeudi 20 août. Après un inventaire complet des lieux, des infrastructures, les membres vont continuer à réfléchir sur **les cheminements doux**. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement travaille à la demande des élus sur une orientation des espaces urbanisés éco-quartier. Dans le **parc de l'Arsenal**, des zones dédiées au sport (terrain multi-activités, parcours outdoor fitness) sont envisagées. La configuration du terrain nous fait réfléchir sur un espace ludique pour organiser des manifestations culturelles en plein air.

Une étude sur l'aménagement du **parc de la Louvroie** (ancien parc à ballon) vient d'être remise par le bureau ingénierie de l'ONF, nous allons travailler sur la valorisation de cet espace et sur la préservation de la plantation riche en essences.

La commission va également travailler sur les **décorations des fêtes de fin d'année** et sur un nouveau **plan de fleurissement** pour le printemps 2021. Si vous avez des idées réalisables pour valoriser l'image de la commune, nous vous invitons à rencontrer l'adjoint à la forêt et l'environnement et à rejoindre le groupe de travail élus-administrés. Nous vous informerons sur l'évolution du travail de la commission, nous sommes certains que ces sujets intéressent un grand nombre d'entre vous.



Quelques gestes de civilité. A Chantraine, la voirie et particulièrement les trottoirs ne sont pas larges. Il faut que ces derniers demeurent accessibles aux piétons. Appliquer les quelques règles ci-dessous, c'est s'engager dans une démarche du bien vivre ensemble et respecter la sécurité et la propreté attendue par tous les usagers du domaine public. Il revient donc à chaque propriétaire ou locataire de **tailler toute végétation** qui dépasse sur le domaine public, conformément aux dispositions réglementaires, pour éviter qu'elle ne surplombe le trottoir et plus largement la voirie. A cet effet, **une campagne** va être réalisée où nous allons par courrier individuel, avec notre policière municipale, avertir chaque foyer concerné et demander la réalisation rapide des travaux.



Il convient également de **nettoyer son trottoir** : arrachage des herbes en été, déneigement en hiver ; **respecter les jours de sortie des bacs des ordures ménagères** qui doivent être déposés et retirés les jours de ramassage par le SICOVAD (certains containers ont tendance à rester sur les trottoirs) ; **laisser libre le passage sur les trottoirs** : éviter d'y stationner des véhicules.

Jeunesse

Un été à Chantraine : cet été, nous avons proposé aux enfants de 5 à 11 ans un cadre de loisirs sécurisé, ludique et pédagogique. Une équipe nouvelle encadrée par Yasmina Boussouak s'est engagée, à la demande de l'équipe municipale, à proposer dans le respect des règles sanitaires (COVID-19) **des activités variées**. Chaque début de semaine, les enfants votaient pour élire le thème selon lequel l'équipe pédagogique orientait les activités et le choix des temps forts de la semaine. La première semaine a commencé par une remise en forme avec un "cocktail sportif", un condensé d'initiations à divers sports, jeux collectifs et de coopérations afin d'apprendre aux enfants des nouvelles pratiques, les valeurs du sport et de la cohésion de groupe. Pour la deuxième semaine, le fil rouge était la "mission Falcon Space" dont l'objectif était de découvrir et d'acquérir des connaissances sur l'espace et l'astronomie. "Le tour du monde", "Sur la plage", "Natur'ail", "Chantraine a un incroyable talent" et enfin "Far West" sont les thèmes que les enfants ont choisi d'explorer sur les cinq dernières semaines. A bientôt, pour d'autres aventures !



Le Conseil des Jeunes s'active. Retrouvez les traditionnelles animations de fin d'année organisées par les jeunes : le 31 octobre, **Halloween** et son lot d'effrayantes rigolades ; le 06 décembre, **Saint Nicolas**, son spectacle et son char. Mais aussi une nouveauté dans l'esprit de **Noël**... à découvrir à l'approche des fêtes ! Hey les jeunes, rejoignez-nous !!!

LA MAIRIE M'INFORME...



Le SICOVAD



Nouveaux horaires des déchèteries (particuliers et professionnels en possession de la carte SOVODEB) : Pour la déchèterie d'Épinal-Razimont → Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h-18h. Mercredi : 9h-12h et 13h-18h. Samedi : 9h-12h et 13h-18h. Dimanche : 9h-12h. Pour la déchèterie de Les Forges → Lundi : fermée. Mardi, jeudi et vendredi : 13h-18h. Mercredi : 9h-12h et 13h-18h. Samedi : 9h-12h et 13h-18h. Dimanche : 9h-12h.
Pour contacter le SICOVAD : les réseaux sociaux, le site : www.sicovad.fr ou le N° vert : 0800 109 701.

Vigilance

Suite à une réunion avec le Directeur Départemental de la Sécurité (Police Nationale), nous vous rappelons quelques mesures préventives.

Cambrjolages : chaque foyer peut être à tout moment victime de dégradation ou de cambriolage. Le phénomène prend de l'ampleur et la commune de Chantraine y est sensible. En complément des actions de prévention conduites par notre police municipale et la police nationale, nous devons être vigilants. Afin de ne pas être une cible facile pour les voleurs, pensez toujours à fermer vos fenêtres et à verrouiller vos portes, y compris votre garage lorsque vous vous trouvez dans le jardin ou à l'étage de votre habitation et dès lors que vous quittez votre domicile, même pour une très courte durée. Ne laissez pas la clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée. Si vous disposez d'un système d'alarme, pensez à l'enclencher, même pour une courte absence. Attention, si vous possédez des animaux de compagnie, il est conseillé d'opter pour une alarme à détection volumétrique, qui les reconnaîtra. Vous pouvez également simuler votre présence en laissant une radio, une lampe allumée...



S'organiser en cas d'absence de longue durée. Vous avez la possibilité de demander à la police de surveiller votre domicile pendant ses patrouilles quotidiennes, dans le cadre du service « Opération Tranquillité Vacances ». Cachez vos objets de valeur, si possible dans un coffre-fort installé à l'abri des regards. Les signes de votre absence risquent d'attirer les cambrioleurs. Vous pouvez demander à un voisin ou à un proche de passer régulièrement pour notamment relever votre courrier. Pensez également à transférer vos appels téléphoniques vers le téléphone d'un proche ou sur votre portable. Vous pouvez éventuellement mettre en place un système de commande automatique de certains appareils électriques, tels que vos volets, afin de simuler une présence. Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant la durée de votre absence : essayez d'enregistrer un message le plus neutre possible. Évitez de publier des informations sur Internet et notamment sur les réseaux sociaux, qui pourraient informer de votre absence. Si vous êtes une femme seule, pensez à ne faire figurer que votre nom sur votre boîte aux lettres pour ne pas attirer l'attention avec un prénom féminin.

Démarchage à domicile : les personnes habilitées à démarcher doivent être munies d'une carte visée par la Préfecture. La ville de Chantraine ne mandate pas de démarcheurs, sauf communication expresse de celle-ci. Pour votre sécurité, méfiez-vous des personnes qui vous l'affirment. La mairie recommande donc la plus grande prudence aux personnes qui sont ainsi sollicitées (par exemple, pour l'entretien de vos extérieurs, de la charpente, etc). En cas de doute ou de sollicitations abusives, contactez la police municipale au 06 29 69 19 19, ou la police nationale en composant le 03 29 69 17 17. Restez aussi prudents au sujet des démarchages téléphoniques. Ne divulguez jamais vos coordonnées personnelles ou votre numéro de Carte Bleue : aucun organisme sérieux ne vous le demandera. La police municipale de Chantraine est intervenue à plusieurs reprises sur des appels d'habitants se plaignant de personnes douteuses (gens du voyage qui travaillaient soi-disant dans des propriétés privées). Si vous remarquez des déplacements inhabituels, prenez une photo et la plaque d'immatriculation, puis appelez la police.



Tapage nocturne : musiques le soir ou la nuit, bruits divers en dehors des horaires autorisés, incivilités, dégradations informer immédiatement la mairie ou le commissariat de police d'Épinal.

Nous aimons notre commune et nous veillons sur la tranquillité et le bien-être des habitants !!!

Vie associative



Reprise des manifestations

Dans ce contexte épidémique, les associations espèrent bien reprendre leurs activités culturelles ou sportives. La commission vie associative travaille depuis plus d'un mois sur le sujet en coordination avec la commission scolaire. A Chantraine, nous sommes restreints par le nombre de bâtiments communaux que nous partageons quotidiennement avec les écoles et les 26 associations. Une reprise normale n'est donc pas envisageable avec le protocole sanitaire actuel.

La priorité de la commune est bien entendu de pouvoir mettre en sécurité les 200 enfants de l'école élémentaire en appliquant le dispositif imposé par les services de l'éducation nationale. En respectant les règles, automatiquement nous impactons sévèrement le calendrier de mise à disposition des salles. Nous avons établi 2 scénarii de niveau 1 et 2, selon l'évolution de l'épidémie. Dans l'ensemble, toutes les associations pourront reprendre leurs activités sans pouvoir déroger aux règles sanitaires. Selon les dernières directives des services de la Préfecture : masque obligatoire dans les lieux publics intérieurs et extérieurs ; bien respecter les 4 m² par personne pour les salles ; gel obligatoire à l'entrée et la sortie ; limiter la fréquentation des espaces sanitaires ; douche interdite. Toute organisation rassemblant plus de 10 personnes est soumise obligatoirement à une demande aux services de la Préfecture. La seule discipline ne pouvant pas reprendre actuellement est la danse. Nous restons à l'écoute de nos associations, qui, pour certaines, ont annulé leur manifestation : exemple R.T.2.O. et son mythique trail des brosses...

Remettons-nous en mouvement de manière responsable, progressivement, prudemment mais sûrement.

Vie sociale



Permanence Sociale

Mme **Fanny CLAUDEL**, assistante sociale, assure une permanence le 3^{ème} mardi du mois à Chantraine. Elle se tient également à disposition à la MSVS (Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale), 31 rue des Acacias à Golbey. **Tél : 03.29.29.27.30.**

R.A.M.



Madame **Stéphanie GIANNINI**, animatrice du Relais Assistantes Maternelles Épinal Ouest et Sud, se déplace à la demande des parents et des assistantes maternelles. Renseignements : Madame Anne-Laure SARRE, Crèche « Premiers Pas », 27 rue Eugène Lutherer, 88190 Golbey, anne-laure.sarre@agglom-epinal.fr, **tél : 06.46.81.27.19.**